



DOSSIER N° 2 : DES INVESTISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES AMÉNAGEMENTS ROUTIERS

Dans ce rapport concernant les collèges, les infrastructures, les transports et l'aérodrome de Blois-Le Breuil, il est proposé aux élus d'approuver les dépenses d'investissement concernant les projets d'aménagement du carrefour de Cap Ciné à Blois, et du carrefour de la Patte d'Oie à Saint-Gervais-la-Forêt.

Grâce à l'élaboration d'un budget sérieux et sincère en décembre, l'Assemblée départementale a des marges de manœuvre pour ce budget supplémentaire qui permettent de flécher des crédits d'investissement sur des opérations structurantes pour notre territoire : les aménagements routiers.

Dans le cadre du projet d'aménagement du **carrefour de Cap Ciné à Blois**, il est proposé d'augmenter l'autorisation de programme de 100 000 € à 7 500 000 € afin de poursuivre les études et réaliser les travaux correspondants. Cette autorisation de programme est inscrite pour une durée de 5 ans, soit jusqu'en 2018.

Par ailleurs, pour continuer les études du **carrefour de la Patte d'Oie à Saint-Gervais-la-Forêt**, il est proposé de porter l'autorisation de programme de 100 000 € à 500 000 €. Cette autorisation de programme est également inscrite pour une durée de 5 ans, soit jusqu'en 2018.

Ces investissements primordiaux pour l'aménagement routier de notre territoire viennent s'ajouter au soutien financier du Conseil départemental pour les lignes ferroviaires (cf. dossier n°1).

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12